

Toxoplasmose



Madame, Mademoiselle,

Votre sérologie pour la toxoplasmose est négative, vous et l'enfant que vous portez n'êtes pas protégés contre ce parasite.

Vous devez donc effectuer un **prélèvement sanguin tous les mois** y compris le mois après l'accouchement.

- La toxoplasmose est un parasite qui se rencontre dans :
 - la terre souillée,
 - la viande,
 - les déjections de chat.
- Beaucoup de personnes sont porteurs sains de la toxoplasmose mais leur système immunitaire inhibe le développement de la maladie ; ce n'est pas une maladie à transmission inter-humaine.
- Si vous êtes infectée pendant votre grossesse ou juste avant, vous pouvez transmettre la maladie à votre enfant, même si vous ne ressentez aucun symptôme. La plupart des enfants infectés ne développent que tardivement la maladie (retard mental, cécité).
- Le parasite se propage par les fèces des chats et vous risquez de vous contaminer en portant votre main à la bouche après avoir touché la litière du chat ou ingéré des fruits ou des légumes souillés. La viande mal cuite constitue la principale source de contamination (les animaux d'élevage ingèrent les kystes qui se logent dans leurs muscles).
- En conséquence il convient donc :
 - Ne pas toucher de chat.
 - faire changer sa litière tous les jours.
 - jardiner avec des gants.
 - laver et éplucher les fruits et les légumes
 - bien faire cuire la viande.
- **Surveiller les réactions sérologiques tous les mois.**